

Quels sont les labels fiables pour une alimentation durable ?

Reconnaître les labels permet de faciliter les courses en magasin. Pas besoin de lire toute l'étiquette pour choisir des produits bio ou équitables par exemple.



Peut-on se fier aux différents labels pour choisir des aliments plus durables ? Et lesquels offrent les meilleures garanties pour la santé et l'environnement ? Tour d'horizon.

Sommaire :

- [Peut-on faire confiance aux labels alimentaires ?](#)
- [Un produit non labellisé est-il mauvais ?](#)
- [Les labels crédibles](#)
 - [Les labels bio](#)
 - [Les labels bio combinés à d'autres critères](#)
 - [Les labels du commerce équitable](#)
 - [Les labels pour le poisson](#)
- [Les appellations de qualité et autres labels](#)
- [Gare aux faux labels](#)
 - [Auto-déclarations environnementales](#)
 - [Auto-déclarations « équitables »](#)

Utile : voici un aide-mémoire à garder dans son téléphone ou à imprimer pour l'avoir sous la main quand on fait ses courses.

[> Ouvrir ici en pdf pour télécharger <](#)



Peut-on faire confiance aux labels alimentaires ?

Oui. Le label est une marque de qualité, qui indique que le produit respecte un cahier des charges donné. ^[1]

Mais il n'est vraiment intéressant que si :

- **Le cahier des charges est exigeant et précis.** Autrement dit, il faut que le produit labellisé fasse (significativement) mieux que ce qui est obligatoire. Par exemple, en exigeant que le producteur d'un aliment reçoive un salaire suffisant pour vivre dignement de son activité. C'est exigeant (un salaire minimum n'est pas une obligation internationale) et précis (on parle de salaire suffisant, un salaire minimum peut très bien être insuffisant).
- Le respect du cahier des charges est **vérifié par un organisme indépendant** afin de n'être influencé ni par les producteurs et productrices ni par les états.
- L'organisme responsable du label est **transparent** sur les critères utilisés et les modes de vérification.

En pratique, on trouve en magasin les « vrais labels » (généralement des labels officiels portés par une autorité publique ou une association) et les « faux labels » (habituellement des auto-déclarations de marques qui ressemblent plus à du marketing qu'à autre chose).^[2]

Un produit non labellisé est-il mauvais ?

Non ! **Un produit non labellisé peut être un excellent choix.** Un poisson qui n'est pas labellisé n'est pas forcément issu de la surpêche. Tout comme une productrice de légumes peut très bien produire sans pesticides ou engrais de synthèse sans que son exploitation ne soit labellisée.

Mais comme tout le monde n'a pas nécessairement accès à un point de vente de producteurs locaux de confiance (parce qu'on les a reconstruits, parce qu'ils et elles adhèrent à un projet commun dont on apprécie les valeurs...), **les labels permettent de donner un cadre contraignant, vérifié, de la production aux consommateurs et facile à reconnaître en magasin.**

Les labels crédibles

On trouve principalement des labels qui s'intéressent :

- aux produits qui ont moins d'impact sur l'environnement ou les ressources (bio, MSC...) ;
- aux produits issus du commerce équitable (Fairtrade...).

Les labels bio



Le **label bio européen** est le plus répandu. Et pour cause, il est obligatoire pour tous les produits issus de l'agriculture biologique en Europe.^[3]

On le trouve sur des produits non-transformés (fruits et légumes par ex.) et sur des produits transformés (une pizza par ex.). Pour ces derniers, le produit doit contenir minimum 95 % d'ingrédients bio pour être labellisé.

> Plus d'infos dans [la fiche détaillée du Label bio européen.](#)

Le label bio est exigeant et apporte des garanties pour l'environnement mais la législation **précise surtout des critères « techniques »** pour les pratiques de culture ou d'élevage. Par exemple les produits autorisés ou interdits (pesticides et engrais de synthèse notamment), les accès à des parcours extérieurs, l'alimentation des animaux, etc.

Le label européen **n'intègre pas de critères plus larges sur l'aspect durable du produit : transport, saisonnalité, conditions de travail ou emballage.**^[4] Vendre des pommes bio d'Argentine en octobre dans un emballage en plastique est tout à fait possible, même si ce n'est pas "écologique". Tout comme des élevages ou des cultures qui tendent de plus en plus vers un modèle industriel. Si on cherche des critères plus cohérents, il faut se tourner vers des labels comme Nature & Progrès ou Biogarantie BEL.

Rien n'empêche non plus de choisir un produit à la fois bio et Fairtrade par exemple. Ou de n'acheter ses produits bio que dans un magasin circuit court.

> Lire aussi : [Comment manger durable et choisir entre bio, local, équitable ?](#)

L'appellation « bio » ou « éco » pour un produit alimentaire est protégée. Une marque ne peut l'écrire sur l'emballage que si le produit est effectivement labellisé. Du coup, certains fabricants utilisent des termes comme « agriculture durable » ou « sans pesticides », bien qu'il ne s'agisse en aucun cas de produits bio.^[5]

Ce label européen est **souvent accompagné d'un label national** (Biogarantie en Belgique, AB en France, etc.).



Allemagne



Grande-Bretagne



Belgique



France



Pays-Bas

Les labels nationaux existaient avant le label européen et reprennent généralement les critères européens à quelques détails près (par ex. Biogarantie interdit complètement les sels nitrités et peut labelliser des magasins ou des restaurants, là où le label européen s'arrête aux produits).

Nature & Progrès, une des associations pionnières du bio en Belgique et en France, propose une certification qui occupe une place un peu à part :



- La mention française Nature & Progrès détient son propre cahier des charges. Le système de certification (un système participatif de garantie) n'est pas reconnu par l'Europe dans le cadre de l'agriculture bio. Les produits Nature & Progrès portant uniquement la mention française ne peuvent donc pas être appelés bio (sauf s'ils respectent la législation européenne en étant vérifiés par un autre système de certification).^[6]
- Le label belge reprend quant à lui les critères du label européen pour les produits et s'applique également aux exploitations par le biais d'une charte et d'un cahier des charges spécifiques.^[7]



> Plus d'infos dans la [fiche détaillée du Label Nature & Progrès Belgique](#).

Les labels bio combinés à d'autres critères

Certains labels **combinent les critères bio avec d'autres critères**.



- **Demeter** combine le respect du cahier des charges bio avec celui de la **biodynamie**. Il impose aussi des critères plus stricts en matière de sulfites dans le vin bio ou de biodiversité dans les exploitations, ce que ne fait pas le label européen (en tout cas pas de manière chiffrée).

> Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label Demeter](#).

- **Biopartenaire** (essentiellement français) combine les exigences du bio européen et celles du **commerce équitable**, tant pour des produits du sud que des produits du nord.^[8]

- **Biogarantie Belgium** certifie des produits bio, dont au moins **50% des ingrédients doivent être produits en Belgique**. Le label intègre aussi l'idée que les producteurs et productrices doivent recevoir une rémunération juste et une attention est portée au commerce équitable pour certains ingrédients.^[9]

> Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label Biogarantie BEL](#).

Les labels du commerce équitable

Les principaux critères du commerce équitable sont :

- Un salaire qui permet de vivre dignement ;
- Un préfinancement des activités du producteur, de la productrice ;
- Pas de discrimination (à l'embauche, à la rémunération...) ;
- Un accompagnement du producteur, de la productrice ;
- L'interdiction de toute une série de pesticides dangereux ;
- ...

[Les 10 principes reconnus par le World Fair Trade Organization \(WFTO\)](#) sont disponibles sur leur site.

Tous les labels ci-dessous répondent, à des degrés divers, à ces principes fondamentaux.



- Le label **Fairtrade** (anciennement « Max Havelaar ») est probablement le plus connu. Quand il est affiché sur un produit transformé labellisé, cela signifie que tous les ingrédients qui peuvent être équitables le sont effectivement.^[10] La quantité totale d'ingrédients Fairtrade est indiquée (présence du label avec la flèche pour les produits composés). Il est disponible sur de nombreux produits, même en supermarché. Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label Fairtrade](#).
- Le label **Fairtrade** propose aussi une variante « **filière** ». Si un produit porte ce label, ça signifie que tout le produit n'est pas équitable, mais que l'ingrédient indiqué sur le label, l'est (ici, le cacao).
- **SPP** ne certifie que des petit-es producteurs et productrices.
- **Fair for Life** labellise des producteurs et productrices du sud et du nord. Il est plus exigeant que Fairtrade sur certains points. Il exige notamment une traçabilité physique totale là où Fairtrade autorise le bilan massique, qui est une traçabilité comptable.^[11] Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label Fair for Life](#).

- **Biopartenaire** combine bio et commerce équitable.
- **Prix Juste Producteur** est l'un des derniers. C'est un label dit « nord/nord ». Il garantit notamment une juste rémunération des producteurs et productrices et une origine locale de 80% des matières premières du produit. Les ingrédients du sud doivent être équitables quand il existe des filières équitables pour ce produit. Les producteurs et productrices labellisé·es sont situé·es essentiellement en Wallonie. Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label Prix Juste Producteur](#).
- **Biogarantie Belgium** associe le bio au local et à certains critères de commerce équitable.

Oxfam vend également ses propres produits issus du commerce équitable, dont la plupart sont labellisés Fairtrade ou équivalents.^[12] Ils n'ont pas de cahier des charges spécifique mais travaillent avec certains producteurs pour aller plus loin que ce qui est prévu par le label Fairtrade.^[13]



Enfin, on trouve aussi régulièrement le label **Rainforest Alliance (qui a fusionné avec UTZ)**. Il est cependant moins exigeant que les autres cités ci-dessus. Il ne garantit par exemple pas un salaire minimum correct et se focalise beaucoup sur l'amélioration continue plutôt que d'imposer des seuils fixes.



> [Voir plus d'infos dans la fiche du label Rainforest Alliance.](#)

Pour en savoir plus sur les labels du commerce équitables, deux bibles sur le sujet :

- [Guide des labels de commerce éthique et équitable](#), 2020 (Belgian Fair Trade Federation)
- [Guide international des labels de commerce équitable](#), édition 2020 (Commerce Équitable France)

Les labels pour le poisson

les principaux labels pour le poisson sont :



- Le **MSC** promeut une pêche durable de façon à ce que les stocks de poissons restent productifs et sains (pas de surpêche). La pêcherie doit également travailler afin de minimiser son impact sur les autres espèces marines et leurs habitats.^[14] Le label MSC est régulièrement contesté par le WWF qui estime que certaines pêcheries sont certifiées alors qu'elles ne le devraient pas.^[15] Cela reste cependant un label répandu et certainement plus intéressant que d'acheter un poisson non labellisé.^[16] Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label MSC](#).



- **L'ASC** concerne uniquement l'aquaculture. Il prévoit entre autres de conserver l'habitat naturel où l'aquaculture est implantée, de protéger l'intégrité génétique des espèces sauvages (en évitant qu'elle ne se croisent avec les poissons d'aquaculture par ex.), de veiller à ce que les eaux usées correspondent à certaines normes, etc.^[17] Plus d'infos dans [la fiche détaillée du label ASC](#).
- Le **label bio** s'applique aussi au poisson d'élevage.

> Lire aussi : [Quel poisson choisir pour acheter plus durable ?](#)

Les appellations de qualité et autres labels

Certaines appellations de qualité comportent des critères environnementaux mais la plupart s'attachent surtout à la qualité du produit en lui-même. On ne les détaillera pas ici, mais il existe :



De gauche à droite : qualité différenciée (Qualité Plus),^[18] Indication géographique protégée (comme le pâté gaumais), Appellation d'origine protégée (comme le fromage de Herve), Spécialité traditionnelle garantie (la gueuze à Bruxelles...).

> Plus d'infos sur le [site de l'Apaqw](#) et le [site d'Agrilabel](#).

Gare aux faux labels

Plusieurs marques pratiquent l'**auto-déclaration**. Elles utilisent des visuels qui **ressemblent à des labels mais qui n'en sont pas**.

Ces logos se réfèrent à des démarches ou programmes créés par les fabricants eux-mêmes et qui ont souvent en commun de ne pas afficher de cahiers des charges, d'utiliser des critères vagues ou peu exigeants et de ne pas être vérifiés par des organismes indépendants. Ce manque de transparence ne permet pas aux consommateurs et consommatrices d'être bien informé-es et ne suscite pas la confiance.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'avancées environnementales pour autant. Mais on

peut se demander **pourquoi les fabricants n'utilisent pas un ou plusieurs labels officiels** qui pourraient apporter de réelles garanties. Il arrive que des petits producteurs ne se fassent pas labelliser en raison du coût de la labellisation. Mais on parle ici de gros acteurs de l'agro-alimentaire...

Ces faux labels ne font qu'ajouter une énième information sur l'emballage, différente d'un fabricant à l'autre. Chacun y va de sa mention alors qu'utiliser le référentiel commun d'un écolabel serait tellement plus efficace et surtout plus clair pour les consommateurs attentifs mais pressés.

Ci-dessous quelques-unes de ces auto-déclarations.

Auto-déclarations environnementales



- Parmi ces auto-déclarations, « **agriculture durable** » que l'on voit sur certains potages. Ça ressemble à s'y méprendre un à label de qualité. Mais sur le site de la marque, beaucoup de communication, d'images et de « petites histoires »^[19] mais peu de données concrètes. Le cahier des charges est difficile à trouver^[20], les critères obligatoires sont assez évidents^[21] et on ignore, à part Unilever, qui vérifie leur respect. On n'a même aucune idée de l'origine des ingrédients. Ces légumes « durables » pourraient autant être belges que venir de l'autre bout de la planète.
- Autre exemple : les programmes « **sans (résidus) de pesticides** ». Ils ne mentionnent pas de cahier des charges complet et détaillé. On ne précise par exemple jamais quels sont les pesticides analysés, et rarement à quelle fréquence, ni quels sont les organismes qui certifient les résultats. Les formulations vagues, au contraire, fleurissent : « Utiliser durablement les substrats de culture », « S'associer à la Nature dans la lutte contre les nuisibles », « (...) accompagner nos coopératives partenaires vers des pratiques culturelles plus responsables ». C'est tellement vague qu'on se demande dans quelle mesure ces faux labels ne servent pas à montrer que la législation sur les résidus de pesticides est simplement... respectée.
- « Mieux pour tous » vient d'un distributeur. S'il y a bien quelques engagements, ils restent vagues : « Rapporter de la biodiversité dans les champs : de l'herbe, de la luzerne, du lin, du lupin, du pois, de la féverole... », « Réduire l'empreinte carbone des produits finis (viandes, produits laitiers, œufs...) ». »...

Auto-déclarations « équitables »



De gauche à droite : Mondelez, Nestlé, Nespresso.

Selon Commerce Équitable France, aucune de ces initiatives n'est vérifiée par un organisme indépendant et les normes ne sont pas disponibles en ligne.^[22]

Lire aussi

- [Étiquette alimentaire : 6 infos à y lire pour mieux consommer](#)

Pour aller plus loin

- Le [guide de comparaison des labels du commerce équitable](#) de la Belgian Fairtrade Federation.
- Le guide français « [La boussole des labels](#) ».
- [Les labels du commerce équitable](#) sur le site d'Enabel.

Ces deux guides contiennent un tableau de comparaison des labels.

- [International guide to Fair Trade labels](#). Probablement le plus complet qui existe – il reprend même le « Prix Juste Producteur » et contient l'avis des auteurs critère par critère. Disponible en anglais, espagnol ou français.

^[1] Sur le site du [SPF économie](#) ainsi que la norme [ISO 14020](#) qui définit les principes généraux des labels environnementaux (payant, mais le [guide du BFTF](#) en parle).

[\[2\] ISO](#) classe les labels en trois classes : Type I : labels avec programmes d'éco-étiquetage lorsqu'il existe des critères clairs pour les produits | Type II : Auto-déclarations environnementales pour les produits et services pour lesquels il n'existe ni critères ni programmes d'étiquetage | Type III : Déclarations environnementales pour les aspects spécifiques du cycle de vie des produits.

[\[3\]](#) Plus exactement on peut très bien vendre des aliments cultivés selon les critères de l'agriculture biologique sans avoir de label. Mais si on veut les vendre sous le terme « bio » ou y faire allusion, le produit doit répondre aux critères européens et apposer le label est obligatoire.

[\[4\]](#) Régulièrement il y a des interpellations dans les médias sur les conditions de travail, la production hors saison ou de gigas exploitations, même en bio. C'est « normal » en ce sens que ce n'est pas prévu dans les critères à respecter, même si c'est parfois très loin de l'image « cohérente » que l'on se fait du bio.

[\[5\]](#) Le mot biologique (et ses diminutifs) est protégé dans toutes les langues de l'UE. Le règlement actuel ([2018/848](#), entré en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et remplaçant le 834/2007) précise même que « (...) l'utilisation de termes, y compris dans les marques commerciales ou les dénominations sociales, ou de pratiques en matière d'étiquetage ou de publicité qui seraient de nature à induire le consommateur ou l'utilisateur en erreur en suggérant qu'un produit ou ses ingrédients sont conformes au présent règlement (NDLR : de l'étiquetage des produits bio) est interdite ».

[\[6\]](#) N&P France indiquait en janvier 2021 (la page n'est plus disponible) : « Le SPG et les cahiers des charges privés n'étant pas reconnus officiellement par l'UE, légalement nous ne pouvons qualifier les produits Nature & Progrès de bio. »

[\[7\] Petit historique très intéressant](#) sur l'évolution des labels et mention N&P, en plus de la législation européenne.

[\[8\]](#) BFTF, guide des labels de commerce éthique et équitable, 2020.

[\[9\]](#) D'après le [Guide des labels de commerce éthique et équitable édité par la Belgian Fair Trade Federation](#) : « Il est à noter que, au 1er janvier 2020, il n'y avait toujours pas de définition précise et chiffrée de la notion de rémunération juste (...). Bien qu'il y ait une volonté, dans le futur, de développer un cahier des charges strict et chiffré en termes de prix juste et de rémunération juste, il s'agit actuellement et pour une bonne partie des secteurs d'une approche au cas par cas non formalisée. Concernant le commerce équitable du sud : « Le label est avant tout un label de commerce équitable Nord/Nord. Cela étant, il y a également une sensibilité au commerce équitable Nord/Sud dans la mesure où, comme le stipule le cahier des charges : « Les aliments préparés et transformés qui contiennent plus de 5% de sucre de canne, de cacao, de café, de banane ou de thé, qui proviennent d'un pays où la durabilité sociale n'est pas d'application, ne peuvent porter le label Biogarantie que si l'ingrédient en question est certifié issu du commerce équitable par un organisme reconnu par l'ASBL Biogarantie. »

[10] Tous les ingrédients n'existent pas en version équitable. Le label permet donc d'utiliser des ingrédients non équitables dans un produit labellisé si ces ingrédients ne sont pas disponibles en version équitable. Un minimum de 20% d'ingrédients équitables est cependant exigé. Détails sur [Fairtrade Belgium](#).

[11] Le bilan massique permet par exemple d'acheter 1 tonne de cacao équitable à un producteur qui a effectivement produit une tonne de cacao équitable même si le cacao physiquement livré ne l'est pas. Le producteur ne doit pas livrer le cacao équitable mais il ne peut pas vendre plus que sa production réelle de cacao équitable. C'est un peu comme l'électricité verte. Si on a un contrat avec une coopérative qui fournit de l'électricité d'une éolienne, ça ne garantit pas que l'électricité qu'on utilise « physiquement » vient de l'éolienne. Peut-être qu'elle vient principalement d'une centrale nucléaire. La garantie vient du fait que le producteur qui vous vend de l'électricité renouvelable ne peut pas vendre plus que sa production.

[12] Oxfam avait [retiré la labellisation Fairtrade de ses produits en 2014](#), mais a fait son retour dans la labellisation Fairtrade en 2017 ([rapport Fairtrade 2017](#)).

[13] Par exemple avec le [programme « Bite to fight »](#) où Oxfam paie le cacao à un prix supérieur à ce qui est exigé par Fairtrade (prix Fairtrade déjà plus élevé que le prix du marché).

[14] Plus de détails sur les critères du MSC ici : <https://www.msc.org/be/fr-be/referentiel-msc-et-certification/referentiel-pecheries>.

[15] Nombreux articles sur le [site du WWF France](#).

[16] Pour citer le [WWF suisse](#) : « Le WWF recommande le MSC, non pas comme un remède à tous les maux, mais comme le meilleur certificat pour les poissons sauvages vendus sur le marché, même s'il n'est plus en mesure d'appuyer chaque certification ».

[17] Les normes pour les différentes espèces concernées sont disponibles ici : www.asc-aqua.org. Par exemple les [critères pour la truite](#).

[18] Dont le cahier des charges reprend notamment des critères comme pas d'OGM, des exploitations familiales...

[19] Textuellement.

[20] Il a été impossible de remettre la main dessus lors de la dernière mise à jour de cet article via le site de la marque ou de sa multinationale (pas de lien direct, page inexistante...), il faut passer par un moteur de recherche.

[21] À peu près 25% des critères sont obligatoires, les autres sont « attendus ». Les critères obligatoires sont assez basiques pour de l'agriculture européenne et sont plus appropriés pour des exploitations dans des pays moins développés, comme ceux que l'on retrouve

dans les labels du commerce équitable (ceux-ci incorporent cependant beaucoup plus de critères / de critères exigeants).

[22] Source : [Guide international des labels de commerce équitable](#), édition 2020 (Commerce Équitable France). Le [guide du BFTF](#) n'est pas plus positif, ni [Ethical Consumer](#). Pour Cocoa Life, Mondelez se défend d'avoir créé le programme comme outil marketing ([Cocoa Life has not been setup as a marketing tool,' says Mondelēz International](#)).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/3962>